

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2020

MISE SUR LE MARCHÉ DE CERTAINS PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES - (N° 3358)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 62

présenté par

Mme Panot, M. Prud'homme, Mme Taurine, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin et M. Ruffin

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Avec la proposition de dérogations temporaires, le gouvernement prouve une nouvelle fois son incapacité à voir le long terme et à trouver des solutions structurelles. Pour sauver l'agriculture, il ne faut absolument pas poursuivre l'usage de pesticides dangereux, mais bien changer notre modèle de production, en planifiant la sortie de l'agro-industriel.

Le modèle agro-industriel est à l'origine de 70% de l'appauvrissement de la biodiversité terrestre, de 52% de la dégradation des sols. Ainsi, sur les 6 000 espèces végétales cultivées dans le monde, neuf fournissent deux-tiers de la production alimentaire mondiale. En clair, l'agro-industrie fabrique elle-même les conditions propices à sa destruction : l'appauvrissement du vivant par la monoculture à grand renfort de pesticides et les bouleversements climatiques créent un terreau favorable aux maladies et ravageurs. L'agro-industrie tue le vivant et broie les agriculteurs. Plus 20% d'entre eux vivent actuellement sous le seuil de pauvreté, nombreux sont ceux qui sont malades des pesticides. Les suicides se multiplient.

La priorité est donc de basculer vers un modèle durable, respectueux des sols et du vivant, et pour cela les solutions et les alternatives existent."